



Notes pour une allocution de la présidente de la FCFA, Liane Roy

**Au Comité permanent des langues officielles
de la Chambre des communes**

**Dans le cadre de son étude sur l'immigration francophone au
Canada et au Québec**

Mercredi 6 avril 2022

Seule la version prononcée fait foi



Monsieur le président, Mesdames les députées, Messieurs les députés,

Je vous adresse la parole à partir de Moncton, au Nouveau-Brunswick, qui fait partie des territoires traditionnels du peuple Mi'kmaq.

Je vous remercie de cette occasion que vous nous donnez de parler de la nouvelle cible progressive en matière d'immigration francophone, présentée lundi par la FCFA du Canada.

Comme vous le savez, le gouvernement fédéral a fixé pour cible, en 2003, que 4,4 % des immigrants et immigrantes admis chaque année ailleurs qu'au Québec soient d'expression française. Cette cible devait être atteinte en 2008, mais l'échéancier a été remis à 2023.

Or, les 18 dernières années ont vu très peu de progrès vers l'atteinte de cette cible. Les résultats annuels ont rarement dépassé 2 %. Pour 2021, ils étaient à 1,95 %. Pendant ce temps, le poids démographique des communautés francophones et acadiennes a chuté de 4,4 % en 2001 à 3,8 % en 2016. Et si la tendance se maintient, il sera à 3,1 % en 2036.

Comme je l'ai dit lorsque nous avons dévoilé notre cible de rattrapage, un virage majeur s'impose. Nous ne pouvons plus continuer sur cette voie. Nous sommes dans le domaine des torts qui demandent réparation. C'est pourquoi nous avons demandé que le gouvernement se donne les moyens d'atteindre dès 2024 une cible de 12 %, qui devra progresser pour toucher 20 % en 2036.

Ces chiffres, nous ne les avons pas inventés. Ils proviennent d'une importante étude démographique réalisée pour le compte de la FCFA par la firme Sociopol. Cette étude, qui utilise un modèle et des données de Statistique Canada, montre ce qui est nécessaire pour rétablir à 4,4 %, d'ici 2036, le poids démographique de nos communautés.

Cet objectif, d'ailleurs, en est un du gouvernement lui-même. Exprimé deux fois : dans le Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023, puis dans le document de réforme des langues officielles publié en février 2021.

Atteindre cette cible exigera que l'on s'y prenne autrement pour faire de l'immigration francophone. Il faut qu'on y mette tous les moyens à notre disposition. Pendant des années, le gouvernement s'est fié aux programmes généraux d'immigration, comme Entrée Express, pour tenter d'atteindre la cible. Cela n'a pas fonctionné.

Il faut une politique en matière d'immigration francophone qui comportera des programmes et mesures spécifiques, faits pour des réalités spécifiques.



Ces mesures devront inclure un programme d'immigration économique francophone distinct, arrimé aux besoins des communautés et des employeurs de la francophonie canadienne. Elles devront inclure des volets francophones spécifiques pour la catégorie du parrainage familial, les réfugiés et les Programmes des candidats des provinces. Les communautés devront, enfin, jouer un rôle de premier plan dans la sélection des immigrants et immigrantes francophones.

Les communautés devront aussi faciliter la venue des étudiantes et étudiants internationaux francophones, en levant les barrières à l'obtention de visas. Nous recommandons aussi de rendre permanente, pour les candidats et candidates francophones, la passerelle de la résidence temporaire à la résidence permanente mise en place pendant une durée limitée l'an dernier.

Et surtout, il faut un appui supplémentaire aux communautés francophones et acadiennes pour qu'elles puissent s'engager pleinement à toutes les étapes en matière d'immigration. Que ce soit au niveau de la promotion à l'étranger, du renforcement des services d'accueil et d'établissement en français, de la mobilisation des employeurs pour le recrutement, de l'aménagement de communautés accueillantes et inclusives pour assurer le succès des personnes qui s'y établissent.

Voilà maintenant 20 ans que les communautés francophones et acadiennes travaillent d'arrache-pied pour relever le défi de l'immigration. Nous avons démontré que nous avons le savoir-faire et l'expertise pour créer la francophonie de l'avenir. Une francophonie diversifiée et plurielle.

Mais cette francophonie existera seulement si le gouvernement adopte cette cible de réparation et se donne véritablement les moyens de l'atteindre.

Je vous remercie et je suis prête à répondre à vos questions.